



DEGRENNE  
P A R I S

## MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 12 MARS 2019

Vire, le 19 février 2019

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) qui se tiendra le 12 mars 2019 à 9 heures dans les locaux de la Société sis 89, rue La Boétie à Paris (75008).

L'avis de réunion publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) n°15 du 4 février 2019 contient l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à ladite Assemblée Générale Mixte.

Les documents préparatoires à cette Assemblée Générale Mixte visés à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce sont disponibles sur le site Internet de la Société (<https://www.degrenne.fr/>).

Les renseignements et documents prévus par l'article R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée Générale Mixte, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaires nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée Générale Mixte, demander à la Société de lui envoyer ces renseignements et documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la Société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée Générale Mixte.

### **Relations Investisseurs**

*Pour toute information, vous pouvez vous adresser à la Direction Financière :*

rue Guy Degrenne

14502 Vire Cedex

France

e-mail : [relationinvestisseurs@degrenne.fr](mailto:relationinvestisseurs@degrenne.fr)

web : [https://www.degrenne.fr/groupe/relations\\_investisseurs/relations\\_investisseurs\\_gouvernance\\_entreprise](https://www.degrenne.fr/groupe/relations_investisseurs/relations_investisseurs_gouvernance_entreprise)